

Fribourg, le 20 juin 2024

Communiqué de presse

-

L'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg lancent une étude sur le téléjalonnement des parkings

Afin de faciliter l'accessibilité du centre-ville et de renforcer l'attractivité des commerces, l'Agglomération de Fribourg, en partenariat avec la Ville de Fribourg, a lancé une étude visant à explorer les possibilités d'implantation d'un système de téléjalonnement des parkings urbains. Ceci permettrait de connaître en temps réel le nombre de places de stationnement disponibles. Ce projet, issu d'une collaboration public-privé, vise à réduire le temps de recherche d'une place, optimiser la gestion des parkings et fluidifier le trafic routier.

Avec le lancement d'une étude sur l'implantation potentielle d'un système de téléjalonnement des parkings urbains, l'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg entendent optimiser le processus de stationnement en s'appuyant sur le concept de ville intelligente. Ce projet a été initié l'an passé par la Ville de Fribourg, qui a commencé par réunir propriétaires privés et associations de commerçants, avant d'effectuer les premières démarches techniques. L'Agglomération de Fribourg s'est associée à la démarche en début d'année et mène désormais le projet, soutenu financièrement par les deux entités publiques.

L'étude devra déterminer dans quelle mesure un système de téléjalonnement pourrait optimiser la gestion des parkings, fluidifier le trafic routier et diminuer le temps de recherche des places de stationnement. Les résultats permettront d'identifier les besoins réels en matière de téléjalonnement ainsi que le périmètre d'application du système.

Le téléjalonnement des parkings

Le téléjalonnement des parkings est un système qui permet, grâce à des outils de comptage, de connaître en temps réel le nombre de places disponibles dans un parking. Grâce à ce système de signalisation généralement relié à une application mobile, les automobilistes ont la possibilité de trouver plus facilement une place de stationnement, et ainsi d'éviter les boucles au cœur de la ville. L'automobiliste peut également être guidé en amont vers des parkings d'échange en périphérie d'agglomération qui permettent un transbordement avec les transports publics. Ce système permet donc également de diminuer la congestion en ville, de réduire la pollution de l'air, d'optimiser la gestion des parkings et de réduire le stress lié à la recherche de stationnement.

Renseignements complémentaires :

- M. Félicien Frossard, Secrétaire général de l'Agglomération de Fribourg
T : 026 347 21 00
- M. Olivier Caspar, Collaborateur scientifique mobilité à l'Agglomération de Fribourg
T : 026 347 21 64
- M. Alexandre Brodard, Chargé de communication de la Ville de Fribourg
T : 026 351 72 13